Délibérations du 22.02.2021

Au regard de la situation sanitaire, la Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue à distance, via Teams, conformément à la délibération de la CFVU adoptée le 12 février dernier.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **22 février 2021, 9h00**, en visioconférence, via Teams

Sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, la Présidente de l'Université Lyon 2

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice
Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 34

Étaient présent.es :
Nathalie DOMPNIER
Collège A : Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Jean-Yves AUTHIER, Emilie VAYRE, Vincent DI ROCCO, Isabelle BOEHM
Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Samuel BAUDRY, Pascale COLLIOT
Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Eve ROTHBERG, Stéphane RICHARD, Flora PULCE, Hervé BRUNI
Personnalités extérieures : Natacha MABRU, Sébastien GARCIA, Yann NICOL
Usagers/ères : PAVLIC Annelie, CHENOUNE Pierre, CHICHET Matéo, SAID Mohamed Ramzi, CHARLES Ninon, LAURISSE Quentin, LACHENAL Jean-Baptiste, BAYHOU Eliès, ROUGERIE Lorena, *LAVAUD Lucile et TOURDOT Inès* ont rejoint la réunion en fin de séance
Représenté.es : Thomas PASQUIER, FROGER Clémence, LAVAUD Lucile, VIEU Samuel
Invité.es : Lamine MAHMOUDI, Arnaud DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE, Carole FOURNEL, Aude PETIGNIER, Anthony SIMON, Sébastien VALIN, Guillaume PROTIERE, Manda GREEN, Benoît PERROUIN, Sébastien SOULEZ, Pascaline DURY, Claudine GAY, Emilie LANCIANO
Invitées permanentes : LOBRY Cathy, DESPRAT Valérie, LESUEUR Charlotte

INFORMATIONS ET ECHANGES				
01.01. Actualités de l'établissement La Présidente profite de cette première séance pour accueillir et présenter Messieurs Garcia et Nicol, personnalités extérieures désignées lors de la CFVU du 12 février dernier. <u>Présentation de la CFVU</u> Présentation de la CFVU aux nouveaux/velles membres par Cathy LOBRY, Directrice Générale des services adjointe de la Formation et de la Vie Etudiante (DFVE), en ce qui concerne sa composition, son fonctionnement, ses attributions, ses liens avec les différentes instances (CA et Cac) et les textes règlementaires en vigueur.				

Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82
http://www.univ-lyon2.fr

Organisation de la reprise des cours

L'annonce du Président de la République qui demandait de permettre au plus grand nombre d'étudiant.es d'avoir la possibilité de revenir étudier sur les campus une fois par semaine a nécessité une réorganisation importante du semestre. Cette disposition venait en complément des annonces précédentes d'un retour des premières années de Licence sur les campus dans le cadre de leurs Travaux Dirigés (TD).

La circulaire indique que chacune des salles peut recevoir au maximum 50% de ses capacités d'accueil mais qu'à l'échelle de l'établissement, l'Université ne doit pas dépasser les 20% de ses capacités. Suite à des échanges entre la Présidence, les Directeur/trices de composantes et le CHSCT, les étudiant.es et personnels ont reçu les consignes des modalités de la reprise des enseignements en présentiel à compter du 22 février. A ce jour, l'établissement n'est pas en mesure de garantir le retour d'un jour par semaine à l'ensemble des étudiant.es. Une marge d'appréciation a été laissée aux équipes pédagogiques concernant certains enseignements conçus intégralement pour être dispensés à distance et qui donneront lieu à une évaluation à distance pour le semestre. Une souplesse a été laissée aux enseignant.es, même s'ils/elles ont été très fortement incité.es à proposer les enseignements sur site, conscient.es que ce retour est très attendu par les étudiant.es mais qu'il ne doit pas pénaliser les étudiant.es qui n'ont plus la possibilité de revenir sur site (étudiant.es internationaux/ales, étudiant.es ayant rendu leur logement à Lyon, et.). En effet, des enquêtes menées mi-janvier et début février auprès des étudiant.es ont montré que selon les niveaux entre un tiers et 40% des étudiant.es ne pouvaient pas revenir sur site pour ces raisons.

Chaque réorganisation engendre un travail considérable pour l'ensemble des personnels administratifs et techniques, ainsi que pour le personnel enseignant. La fatigue des équipes est un point d'alerte soulevé par le CHSCT. En effet, l'organisation des semestres pairs était déjà enclenchée par les composantes, bien avant les annonces du gouvernement. La mise en œuvre d'un retour sur site peut être progressive, avec une montée en puissance : un point régulier avec les composantes aura lieu.

Certain.es membres de l'instance soulignent les efforts faits pour la reprise des enseignements en présentiel. Des difficultés de mise en œuvre pour conjuguer du présentiel et du distanciel ont été soulevées pour les étudiant.es qui doivent être présent.es sur le campus et suivre les cours en distanciel. L'établissement a veillé, comme au premier semestre, à ce que des grandes salles ou amphis, des salles informatiques et des salles de la bibliothèque soient mises à disposition pour les étudiant.es afin qu'ils/elles puissent suivre des cours. Cependant, ce dispositif ne convient pas pour les enseignements qui nécessitent une participation orale.
La Présidente souligne le besoin d'une information fine des composantes qui ont à répertorier les petites salles disponibles, dans leur périmètre, pour une répartition des étudiant.es dans différents lieux.

La question de l'organisation du tutorat pédagogique par certain.es enseignant.es a également a été soulevée afin de profiter de la présence des étudiant.es sur site. Sa mise en œuvre est à organiser par les équipes pédagogiques, en fonction des disciplines et des situations. La Présidente

Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82
http://www.univ-lyon2.fr

précise que les financements reçus par l'Université permettent de financer des heures de tutorat dispensées par les étudiant.es et non par les enseignant.es.

Concernant le retour sur site des personnels, les consignes sont contradictoires entre le Ministère du Travail, qui préconise l'importance du télétravail, et le Ministère de l'enseignement supérieur qui souligne l'importance d'un retour progressif sur site afin d'assurer l'accueil des étudiant.es.

Controverse sur l'islamo-gauchisme au sein des universités

Les déclarations de la Ministre de l'enseignement supérieur et de l'innovation sur « l'islamo-gauchisme qui gangrènerait les universités » est à l'ordre du jour du CAc du vendredi 26 février, lors duquel il sera certainement proposé le vote d'une motion.

02.01 Désignation des membres des Commissions CVEC

Depuis septembre 2018 (loi ORE), les étudiant.es s'acquittent de la Contribution Vie Etudiante et de Campus lors de leur inscription administrative.

La délibération en CFVU du 21 juin 2019 et votée en CA du 5 juillet 2019 a instauré la création de la commission CVEC au sein de l'établissement. Les représentant.es étudiant.es des sous-commissions CVEC (initiatives étudiantes et aides sociales) doivent également être renouvelé.es suite aux dernières élections.

La sous-commission CVEC « initiatives étudiantes » est destinée au financement de projets étudiants qui contribuent au développement et au rayonnement de la vie étudiante de l'Université Lyon 2.
La sous-commission CVEC « Aides sociales » est destinée à apporter un soutien financier ponctuel aux étudiant.es de l'Université Lyon 2 en fonction de situations particulières.

Les 8 sièges attribués aux représentant.es des élu.es étudiant.es du CA et de la CFVU par commission sont réparti.es entre les différentes listes à la représentation proportionnelle et au plus fort reste, en fonction des résultats obtenus lors des précédentes élections étudiantes, soit :

- SOLIDAIRES étudiant.es : contre les inégalités et la précarité : 3 sièges
- Bouge ton campus avec GAELIS : 2 sièges
- UNEF le syndicat étudiant : Ensemble pour défendre nos droits et pour une université émancipatrice, ouverte et solidaire ! : 2 sièges
- UNI Pour un diplôme de qualité, contre les blocages ! : 1 siège

Les délibérations précédentes ayant déterminé le nombre de représentant.es étudiant.es pour les différentes commissions au regard des derniers résultats des élections de l'établissement, la CFVU prend acte de la remontée des organisations syndicales quant aux représentant.es des élu.es étudiant.es du CA et de la CFVU pour la commission CVEC et les sous-commissions « initiatives étudiantes » et « aides sociales ».

Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82
http://www.univ-lyon2.fr

université lumière lyon 2

Désignation des membres de l'instance préparatoire CFVU	Pour	Contre	Abst	NPPAV
03.01 Désignation des membres de l'instance préparatoire CFVU La Présidente rappelle que conformément aux statuts de l'Université Lumière Lyon 2 en vigueur, il est institué une instance chargée de préparer l'ordre du jour des séances de la Commission Formation et Vie Universitaire. Elle est composée des membres suivant.es : • le/la Vice-Président.e formation et vie étudiante • le/la Vice-Président.e étudiant.e du Conseil académique • 5 membres de la CFVU élu.es par celle-ci à la majorité des suffrages exprimés : » 2 enseignant.es ou personnels assimilé.es » 1 personnel ingénieur.e, administratif/ve, technique et de bibliothèques » 2 étudiant.es Le/la responsable de la direction de la formation et de la vie étudiante assiste de droit aux séances de l'instance préparatoire. L'instance préparatoire se réunit sur convocation du/de la Vice-Président.e formation et vie étudiante. Martine SEVILLE et Tanguy LEROY se portent candidat.es en tant qu'enseignant.es ou personnels assimilés ; Eve ROTHBERG pour les BIATSS ; Matéo CHICHET et Quentin LAURISSE pour les étudiant.es. Les membres de la CFVU se sont exprimés sur ces candidatures (cf. procès-verbal de dépouillement en page 7) qu'ils ont élu à la majorité des suffrages.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 03.01 – **Adoption**				

Modifications de maquettes 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPAV
04.01 Modifications de maquettes 2021-2022 Présentation par Lamine MAHMOUDI du document de demande de modifications de maquettes, généralement accompagné de la maquette explicitant la nature de la modification à apporter. Sur les 49 demandes reçues, les modifications majoritairement demandées sont relatives à des changements d'intitulés d'enseignements, à des réorganisations d'enseignements entre les deux semestres, à des fusions de formations en formation initiale, formation continue et formation alternance, des suppressions ou remplacements d'enseignements. **ICOM :** M2 HUMANITES NUMERIQUES - PRATIQUES ET METHODES EN HUMANITES NUMERIQUES LP METIERS DE LA COMMUNICATION - CHEF DE PROJET COMMUNICATION - LOGICIELS LIBRES ET CONDUITE DE PROJETS LP METIERS DU NUMERIQUE - CONCEPTION, REDACTION, REALISATION WEB - CONDUITE DE PROJET WEB M2 INFORMATIQUE - DATA MINING - DATA MINING M1 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS				

Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82
http://www.univ-lyon2.fr

M1 INFORMATION COMMUNICATION M2 CONCEPTION ET INTEGRATION MULTIMEDIA M2 GESTION EDITORIALE ET GESTION INTERNET M2 ORGANISATION ET PROTECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS DANS LES ENTREPRISES OPSIE GROUPE 1 M2 ORGANISATION ET PROTECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS DANS LES ENTREPRISES OPSIE GROUPE 2 **ISPEF :** M1 SCIENCES DE L'EDUCATION PARCOURS REFERENT HANDICAP M2 SCIENCES DE L'EDUCATION PARCOURS REFERENT HANDICAP **LESLA :** L2 ARTS DU SPECTACLE - IMAGES (OPTION ECRITURES) M1 MASTER ETUDES SUR LE GENRE, PARCOURS GLC M2 MASTER ETUDES SUR LE GENRE, PARCOURS GLC **DJVD :** LP ACTIVITES JURIDIQUES, CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT – DROIT PROCEDURES ET METIERS DU CONTENTIEUX CAPACITE EN DROIT 1ERE ANNEE L2 ADMINISTRATION PUBLIQUE M1 DROIT M1 DROIT DES AFFAIRES M2 DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES, PARCOURS « TRADE & INVESTMENT » (FORMATION DE L'UCLY EN CONVENTION) M2 DROIT PROCESSUEL **T&T** LP VGTPTC M2 ARCHEOLOGIE-SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE M2 ARCHEOLOGIE-SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE, PARCOURS ARCHEOSCIENCES, CULTURES MATERIELLES ET TERRITOIRES M1 MASTER MONDES ANCIENS M1 – M2 MASTER MONDES MEDIEVAUX 1 ET 2 M2 MENTION HISTOIRE M2 TOURISME **SEG :** M1 SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES M1 ECONOMIE DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES M1 MANAGEMENT DE L'INNOVATION M2 MANAGEMENT DE L'INNOVATION – PARCOURS MANAGEMENT CARRIERES D'ARTISTES M1 MANAGEMENT STRATEGIQUE M2 MANAGEMENT STRATEGIQUE – PARCOURS ECOSMA M1 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE M2 ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (FCI) – (FI) M2 MBFA PARCOURS FINANCE ET CONTROLE DE GESTION M2 PARCOURS 1 : TRANSPORT RESEAUX TERRITOIRE MENTION : ECONOMIE DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS 3ET) LICENCE PROFESSIONNELLE « GESTION DES RESEAUX FERRES »				

Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82
http://www.univ-lyon2.fr

PSYCHO : L3 DE PSYCHOLOGIE M1 PSTO **CIEF :** DUEF SEMI INTENSIF A1 DUEF B2 INTENSIF S1 DUEF B2 SEMI-INTENSIF SEMESTRE 1 XUB23 : DUEF B2 INTENSIF SEMESTRE 2 XUB24 : DUEF B2 SEMI-INTENSIF SEMESTRE 2 DU PASSERELLE NIVEAU B2				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 04.01 – **Adoption**	29		3	1
Création certification CLES FLE (Français Langue Etrangère)	**Pour**	**Contre**	**Abst**	**NPPAV**
05.01 Création certification CLES FLE (Français Langue Etrangère) Présentation par Erica DUMONT de ce point. Le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau académique est ouvert à tous les publics et permet de prouver sa maîtrise d'une langue étrangère selon les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Depuis la rentrée 2020, le CLES est proposé dans sept langues, la certification pour le Français Langue Étrangère (FLE) venant compléter le dispositif. Le Centre de Langues (CdL) a ouvert un cours de Français Langue Étrangère (FLE) en langue transversale qui comptabilise 500 étudiant.es non francophones inscrit.es. Le Centre de Langues de l'Université Lyon 2 sera le seul centre à tester le CLES FLE et proposera ainsi huit langues. La Présidente souligne l'intérêt du Rectorat pour la certification CLES FLE dont les différents publics intervenant en école, collège et lycée pourraient bénéficier. Une convention est en cours afin de permettre aux assistant.es de langues d'attester de leur niveau de français, dont le financement serait pris en charge par le Rectorat. L'Université Lyon 2 serait ainsi établissement pilote.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 05.01 – **Adoption**	30		3	

Fait à Lyon, le 25.02.21

Nathalie DOMPNIER
La Présidente de l'Université Lyon 2

Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82
http://www.univ-lyon2.fr

Procès-verbal de dépouillement

Désignation des membres de l'instance préparatoire CFVU
Séance du 22/02/2021

2 enseignant.es ou personnels assimilé.es	
Candidats	Suffrages obtenus
Martine SEVILLE	29
Tanguy LEROY	29
Abstention	5

1 personnel ingénieur.e, administratif/ve, technique et de bibliothèques	
Candidats	Suffrages obtenus
Eve ROTHBERGH	30
Abstention	4

2 étudiant.es	
Candidats	Suffrages obtenus
Matéo CHICHET	29
Quentin LAURISSE	28
Abstention	6

Quorum : 19

Direction de la formation et de la vie étudiante
Service des études
Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82
http://www.univ-lyon2.fr